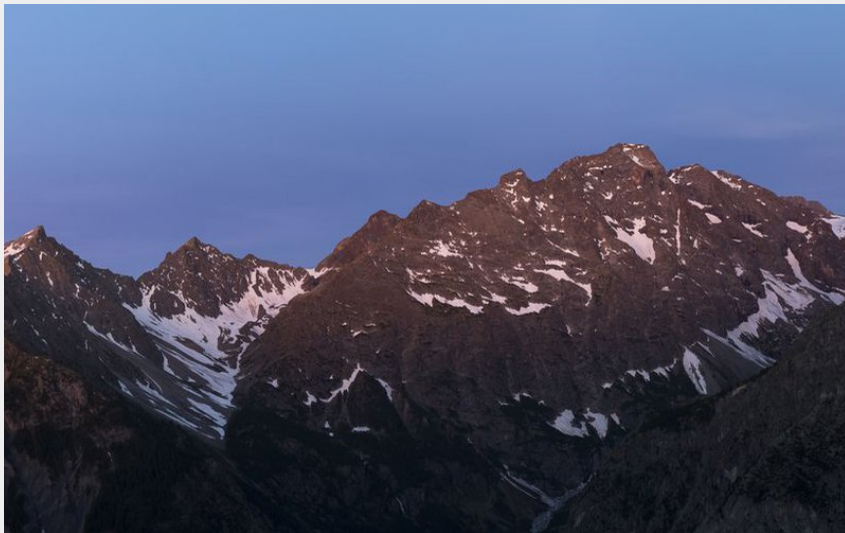


La Bosse de Clapouse

CC du Pays des Ecrins - Vallouise-Pelvoux



Vallons du Sélé et de Clapouse (Thierry Maillet - PNE)



Réunir à la fois la douceur du mélézin, la fraîcheur des ravins, la dimension de la haute montagne au milieu d'une faune emblématique, c'est ce que réussit cette randonnée vers la bosse de Clapouse.

« Sous le charme lumineux du sous-bois de mélèze, obnubilé par les jeux des grimpeaux qui parcouraient à une vitesse folle les troncs à la recherche de quelque insecte caché au creux de l'écorce, je n'avais pas vu cette poule tétras qui paressait sur une branche basse. Nos regards se sont croisés dans une surprise partagée. La magie causa la fuite sonore de l'oiseau. J'étais l'intrus. »

Christophe Albert, garde-moniteur en Vallouise

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 678 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore et forêt

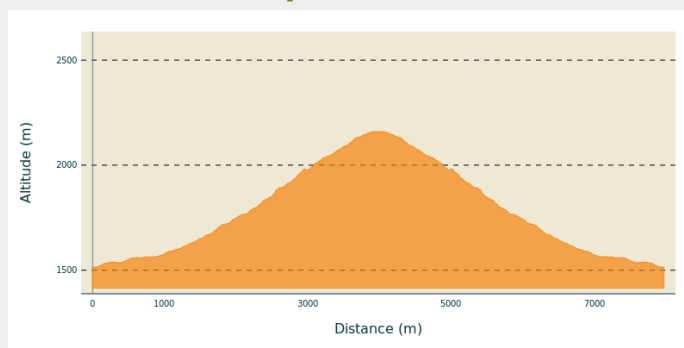
Itinéraire

Départ : Ailefroide

Arrivée : Ailefroide

Communes : 1. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique

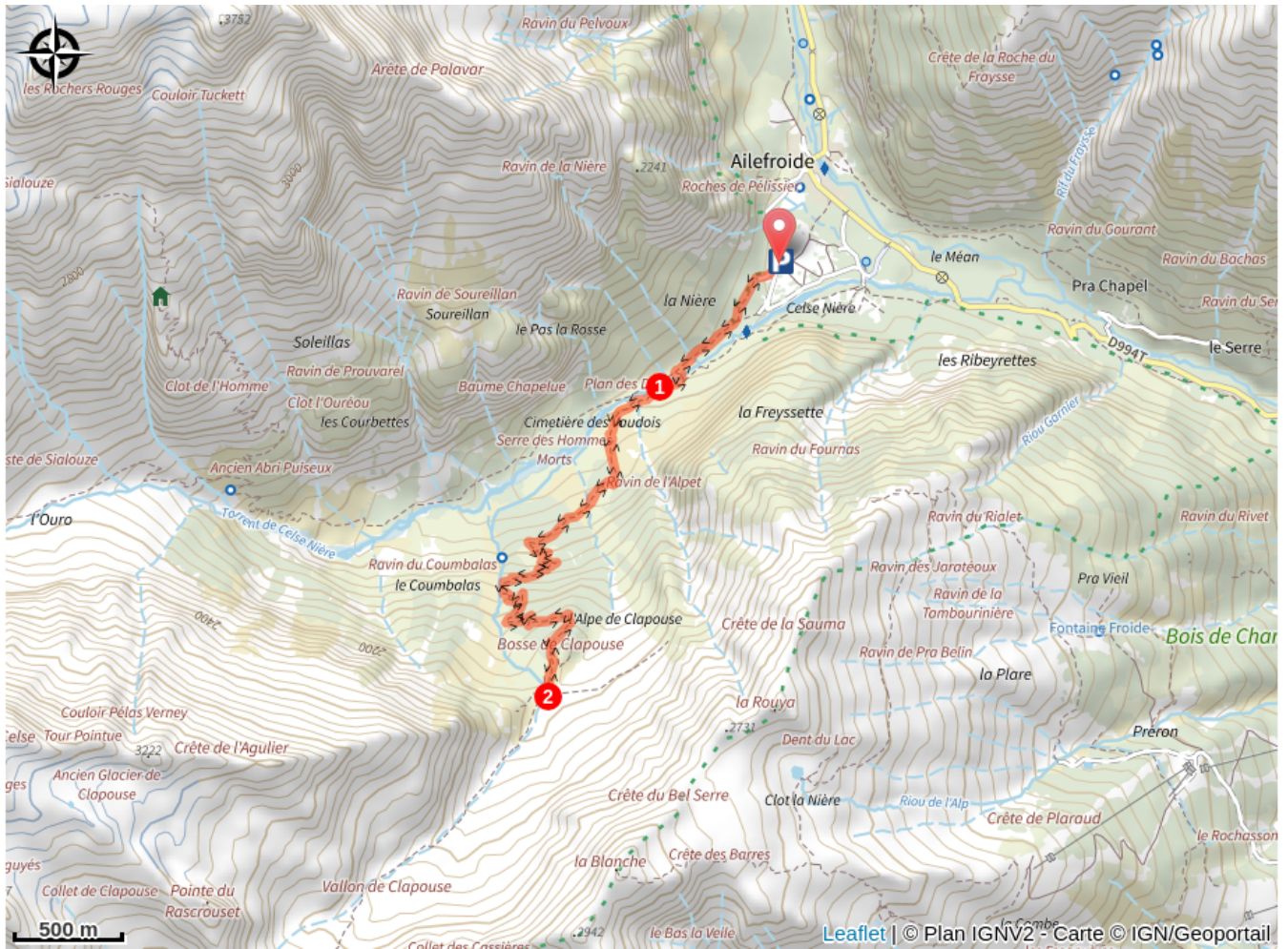


Altitude min 1512 m Altitude max 2160 m

Du parking, remonter la vallée du Sélé par le sentier qui suit la rive gauche du torrent de Celse Nière.

1. Au poteau 1572 m, franchir le torrent vers la gauche sur la passerelle (refaite en 2022). Remonter la rive droite du torrent par le sentier de Clapouse, puis celui-ci oblique à gauche et remonte les pentes en serpentant alternativement sous les mélèzes et les aulnes verts. L'itinéraire mène ensuite astucieusement dans les barres et les traversées de ravins, avant de déboucher dans le vallon de Clapouse. La Bosse est le petit sommet de gauche qu'on atteint par une sente.
2. Le retour s'effectue par le même itinéraire en sens inverse.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠️ Recommandations

Camping interdit après Ailefroide et bivouac autorisé à plus d'une heure de marche des limites du Parc national. Feu interdit.

Comment venir ?

Transports

Gare SNCF à L'Argentière-la-Bessée et navette de L'Argentière à Ailefroide en saison estivale (pensez à l'avance sur <https://zou.maregionsud.fr/>).

Accès routier

De la N94 à L'Argentière, prendre la direction de Vallouise, puis de Pelvoux. Rejoindre ensuite le hameau d'Ailefroide par la D994F.

Parking conseillé

Parking d'Ailefroide en été

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise
vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins
<https://www.ecrins-parcnational.fr>